

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 35 (1955)  
**Heft:** 9

**Anhang:** [Notre supplément mensuel]  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial

Au moment où nous écrivons ces lignes, les relations commerciales franco-suisses sont exactement dans la même position qu'il y a deux mois. Nous disions, dans notre éditorial de juillet-août, comment cette situation avait pu prendre naissance. Aujourd'hui, cherchons à comprendre pourquoi elle n'a pas évolué.

Les deux délégations ont adopté une position absolument rigide parce que toutes deux estiment être allées au bout des concessions possibles. Du côté suisse, on est parti de chiffres correspondant, dans leurs grandes lignes, aux références de 1951, dernière année qui a précédé les restrictions auxquelles on entend mettre un terme, et l'on a consenti sur ces demandes initiales, au cours des pourparlers, une réduction de plus de 20 %. Les négociateurs français, eux, ont pris pour référence les contingents réduits de 1954, que l'on s'accorde à considérer comme périmés, et c'est par rapport à ces chiffres qu'ils ont calculé le montant de leurs concessions estimées à 25 % environ.

Or le Conseil fédéral, pour la première fois, a examiné en séance plénière le problème des relations commerciales entre nos deux pays. Il a approuvé la position prise par la délégation suisse et sa position a été renforcée par un vote unanime des deux commissions parlementaires et par l'attitude très ferme du Conseil national dans sa séance du 22 septembre. Le problème n'est donc plus de la seule compétence de la délégation permanente ni même du gouvernement suisses : il ressort aux Chambres fédérales.

Toutefois nous ne pouvons pas croire que cette situation se prolonge et que l'on ne trouve pas une solution dans un délai rapproché, car l'arrêt de la délivrance des licences d'importation coûte excessivement cher à nos deux pays.

A l'importation en Suisse, la moitié environ des produits français sont atteints; dans l'autre sens, ce sont plus des deux tiers des produits suisses qui, n'étant pas libérés, ne pourront être importés qu'après la conclusion de l'accord commercial et la publication de l'avis aux importateurs. Ainsi, pour un écart de moins de 20 millions de francs suisses sur le montant annuel des contingents entre les demandes suisses et les offres françaises, chacun de nos deux pays perd 25 à 35 millions de francs suisses d'exportations par mois!

Le préjudice subi de part et d'autre prend un relief accru à la lumière des innombrables cas particuliers qui nous sont soumis quotidiennement.

Les viticulteurs de la Bourgogne, du Mâconnais et du Beaujolais acheminent sur la Suisse près de la moitié du total de leurs exportations. La perte de ce marché, en pleine période de ventes et à la veille des vendanges, leur porte un grave préjudice. De leur côté, les importateurs suisses éprouvent les pires difficultés et sont contraints, pour satisfaire leur clientèle et faire face à leurs échéances, de s'approvisionner en Espagne, en Italie, et même au Chili.

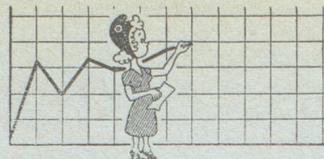
Pour les fabricants d'automobiles, l'été et l'automne sont des époques très favorables en raison des vacances et du Salon de Paris. Certains d'entre eux ont pu s'assurer à temps des permis d'importation et constituer des stocks, mais les permis sont maintenant échus et les stocks s'épuisent. Ils perdent des affaires au profit des constructeurs allemands, anglais et italiens.

Les exportateurs français de textiles, de tapis, de confection, de bonneterie, d'articles en cuir, de porcelaine, de verrerie, d'orfèvrerie, de papiers, de fruits, de légumes, de viande, de volailles, d'œufs, de fromage, etc., se heurtent eux aussi à l'impossibilité d'obtenir des permis d'importation, à une période particulièrement critique pour eux tous et pour leurs clients suisses.

Quant aux importateurs français, ils souffrent, comme leurs fournisseurs suisses, de l'absence d'accord qui risque de leur faire manquer, spécialement pour les produits saisonniers, les ventes d'articles d'hiver et de fin d'année. Certains utilisateurs français de matériels suisses nous ont fait part, de leur côté, de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de mettre des commandes importantes en fabrication, faute de recevoir des pièces qu'ils ne peuvent trouver que dans notre pays.

Le préjudice est considérable, pour l'économie nationale de nos deux pays et pour une quantité d'industries et de particuliers qui voient leur échapper des affaires et s'approcher des échéances. Il est grand aussi sur le plan affectif, car une crise aussi prolongée ne peut manquer de laisser des traces profondes, aussi bien en France qu'en Suisse.

Si l'on confronte les montants en discussion avec ceux des pertes subies ou les intérêts que l'on protège avec ceux que l'on expose, on a peine à comprendre l'impasse dans laquelle on est arrivé. Nous souhaitons que les responsables de cette situation en prennent conscience assez tôt pour que les pertes subies de part et d'autre ne deviennent pas irréparables.



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

**LE FAIT DU MOIS** **La reconduction du budget.** — Avant son départ en vacances, le Parlement a voté la reconduction en 1956 du budget de 1955. Motivée par l'approche des élections législatives, cette procédure permet d'éviter d'interminables débats. Toutefois, le budget reconduit ne sera pas tout à fait celui de l'année en cours. D'après le ministre des Finances, il faut s'attendre à un supplément de 170 milliards de dépenses sur l'exercice 1955, dû en particulier au relèvement des traitements des fonctionnaires et aux crédits accrus à prévoir pour le service de la dette publique. Le total des dépenses s'élèverait ainsi à 3.720 milliards. Côté recettes, le total s'établirait à 3.070 milliards. Le déficit serait ainsi de 650 milliards, alors qu'il est évalué à 469 milliards en 1955. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des charges extraordinaires qu'assume le Trésor. Ces prévisions ne se révéleront-elles pas finalement trop optimistes?

**SITUATION SOCIALE** **Accords et conflits.** — Les travaux de la commission paritaire de métallurgie de la région parisienne ont abouti, après de longs pourparlers, à la signature d'un accord de salaires qui sera annexé à la convention collective conclue en juillet 1954. Les syndicats C. F. T. C., F. O. et indépendants ont adhéré à l'accord; par contre la C. G. T. n'en fait pas partie. Cet événement est important, étant donné que la métallurgie parisienne emploie 600.000 ouvriers et qu'elle joue un rôle « pilote » dans le domaine social.

Depuis la conclusion de l'accord dans la métallurgie parisienne, plusieurs conflits de salaires ont éclaté en province, notamment à Saint-Nazaire et à Nantes. Ils ont donné lieu à des désordres plus ou moins graves. Ces mouvements restent pour l'essentiel limités aux villes de l'Ouest de la France et aux chantiers navals. Depuis lors, l'agitation s'est étendue à divers autres secteurs de l'économie. Tout se passe comme si la C. G. T., évincée de l'accord de Paris, essayait de reprendre en mains les masses ouvrières [en mettant en œuvre des méthodes de violence. Quant au Gouvernement, il manifeste sa décision de poursuivre sa politique d'expansion et de relèvement des salaires dans la stabilité, les hausses de salaires ne devant servir en aucun cas de prétexte à une augmentation des prix.

**BALANCE DES PAIEMENTS** **Excédent en 1954.** — La balance des paiements de la zone franc pour l'année 1954 accuse, pour la première fois depuis la guerre, un solde positif. Ce résultat favorable est dû pour moitié au redressement de la balance commerciale, pour le reste à la rentrée accrue [des « recettes de caractère exceptionnel », c'est-à-dire de l'aide américaine sous ses différentes formes. L'augmentation des réserves en or et en devises ressort à 347 millions de dollars pour les avoirs publics et à 95 millions pour les avoirs privés.

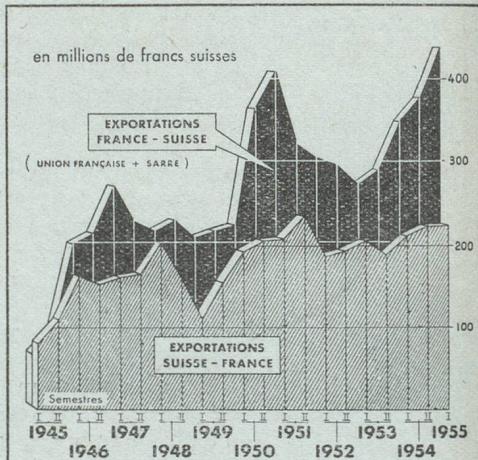
**Nouveaux progrès en 1955.** — Depuis le début de l'année en cours, le mouvement ne fait que continuer, tout en s'amplifiant. Pour les sept premiers mois de 1955, la balance commerciale de la France seule accuse un solde positif de 18 milliards de francs, alors que l'an dernier à pareille date elle se traduisait par un déficit de 50 milliards. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les avoirs de la Banque de France en devises étrangères continuent de progresser à un rythme accéléré. Du 1<sup>er</sup> janvier au 18 août 1955, ces avoirs se sont accrus

de 247 milliards de francs (soit 700 millions de dollars), contre une augmentation de seulement 170 milliards de francs (soit 490 millions de dollars) pendant l'année 1954 tout entière.

**Accord franco-allemand.** — Un important accord commercial vient d'être conclu entre la France et l'Allemagne. Il donne une base durable aux échanges de marchandises entre les deux pays, puisqu'il trace le cadre général du commerce franco-allemand pour trois ans et demi. La France bénéficie de débouchés élargis pour ses produits agricoles. En contrepartie, elle a rétabli les contingents d'importation pour les marchandises allemandes à leur niveau de 1951, avant les restrictions.

**Éléments de fragilité.** — Cependant le progrès réel **COMPTES DE LA NATION** réalisé par la France ne doit pas dissimuler les éléments de fragilité sur lesquels reposent certaines de ses données. Ces éléments sont mis en évidence par les Comptes de la Nation pour 1952-54. En ce qui concerne en particulier les comptes extérieurs, ils soulignent que l'aide américaine reste un élément important de l'équilibre, que l'expansion des exportations est due en partie à des mesures artificielles et que la France exporte trop de produits naturels et peu transformés, tout en important trop de produits complexes. D'autre part, le volume global de l'investissement annuel reste insuffisant et la fraction consacrée à l'équipement productif, déjà trop faible dans la période antérieure, a encore décliné depuis 1952.

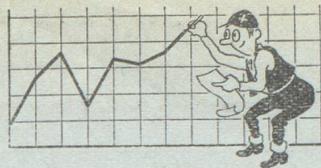
## GRAPHIQUES DU COMMERCE



## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	15 sept. 2.560	18 août 2.510	15 sept. 2.710
Cours fr. s. marché parallèle . . . . .	15 sept. 87,75	18 août 86,50	15 sept. 87
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100) . . . . .	9 sept. 376	5 août 371	10 sept. 266
Ind. prod. ind. (1938 = 100) . . . . .	juillet 164	juin 176	juillet 149
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100) . . . . .	juin 196	mai 195	juin 183
Ind. prix de gros (1949 = 100) . . . . .	juillet 134	juin 133,3	juillet 134,4
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100) . . . . .	août 143,0	juillet 143,1	août 141,9
Transports commerc. (mio. t.) . . . . .	juin 16,4	mai 15,8	juin 13,2
Voyageurs (millions) . . . . .	juin 43	mai 44,3	juin 43
Ind. vol. import. (1938 = 100) . . . . .	juillet 130	juin 150	juillet 127
Ind. vol. export. (1938 = 100) . . . . .	juillet 219	juin 223	juillet 186
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	août + 21,3	juillet + 26,4	août 0

# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

**LE FAIT Énergie nucléaire.** — La conférence qui s'est tenue à Genève au mois d'août et l'exposition qui en était l'illustration ont démontré que la Suisse ne négligeait pas l'utilisation de l'énergie atomique bien que le développement de ses ressources hydro-électriques assure pour longtemps encore l'approvisionnement du pays en énergie.

Comme on le sait, la Confédération a fait l'acquisition d'un réacteur qui fonctionnait à Genève et qui sera employé à Wuerenlingen à des fins expérimentales.

**COMMERCE EXTÉRIEUR Résultats des huit premiers mois.** — Pour les huit premiers mois de 1955, les importations se montent à 4.125,1 millions, contre 3.578 millions de francs durant la période correspondante de 1954 et les exportations à 3.535 millions, contre 3.290,5 millions de francs. Le solde passif s'inscrit donc pour les huit premiers mois de cette année à 590,1 millions, en regard de 288,3 millions pour la même période de l'année précédente.

**U. E. P. Solde actif en août.** — Pour le mois de juillet, le trafic des paiements avec les pays membres de l'U. E. P. a laissé un solde passif de 139 millions de francs, ce solde étant dû en majeure partie au versement de 200 millions de francs effectué en vertu d'un crédit accordé par les chemins de fer fédéraux aux chemins de fer italiens.

Pour août, on enregistre un solde actif de 42,4 millions de francs. En suite de la modification du système de l'U. E. P., entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août, la compensation se fait pour la première fois dans la

proportion de 75 % en or et en dollars et de 25 % en crédit. A fin août, le quota de la Suisse était utilisé à raison de 51,3 %.

**Prêt aux chemins de fer de l'État italien.** — La Suisse CREDIT mettra à la disposition des chemins de fer italiens 200 millions de francs suisses pour une durée de vingt-six ans. Ce crédit permettra le développement et l'électrification de certaines lignes du Nord de l'Italie. Diverses livraisons d'équipement suisse sont prévues dans le cadre de cette transaction qui, de plus, aura pour effet d'améliorer les voies de communication de la Suisse avec son voisin méridional.

**Montant record du premier semestre 1955.** — Les RECETTES recettes fiscales de la Confédération pour les six premiers mois de l'année ont atteint près d'un milliard de francs, dépassant de plus de 150 millions le rendement de la même période de 1953. Ces résultats dépassent de loin les prévisions et l'on peut estimer que le rendement des impôts atteindra à la fin de l'année un nouveau record.

**Deux mesures d'ordre monétaire.** — La XLII<sup>e</sup> assemblée FINANCES de l'Association Suisse des Banquiers s'est tenue à Saint-Moritz le 10 septembre.

Dans son rapport annuel, l'Association Suisse des Banquiers rappelle que la Banque Nationale et les banques suisses sont convenues de deux mesures dans le domaine monétaire destinées au maintien d'une économie stable et propres à lutter contre la tendance inflationniste pouvant se manifester sur le marché monétaire.

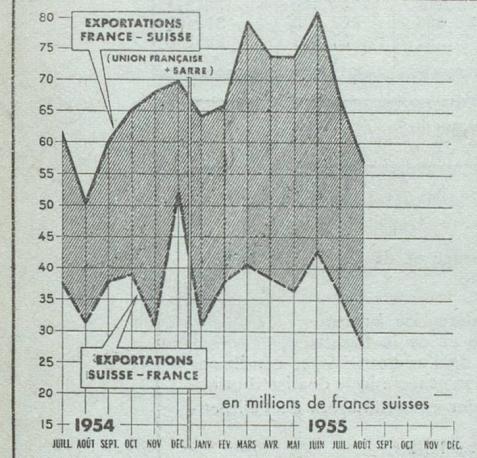
L'une de ces mesures est la remise en vigueur du Gentlemen's Agreement de 1950, en vue d'éviter l'afflux d'avoirs étrangers. L'autre mesure concerne le maintien par les banques d'avoirs minima auprès de la Banque Nationale Suisse, ces avoirs minima étant fixés à 3,5 % des engagements à court terme pour les banques commerciales et à 2,5 % pour les banques de crédit foncier et les banquiers privés. De cette façon, l'institut d'émission estime pouvoir stériliser un montant d'environ 250 millions de francs et alléger ainsi la pression exercée par le marché monétaire sur les prix et les salaires.

**Le Comptoir suisse.** — Le XXXVI<sup>e</sup> Comptoir suisse s'est FOIRE tenu à Lausanne du 10 au 25 septembre, réunissant les parties des quatre grands secteurs de l'économie helvétique : l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'artisanat. Cette foire nationale groupait cette année 2.300 exposants. Un pavillon spécial était réservé à la cybernétique.

**Produits et charges d'exploitation.** — Pour les six C. F. F. premiers mois de cette année, les produits d'exploitation ont atteint au total 388,2 millions de francs, en augmentation de 23,7 millions de francs sur les résultats de la période correspondante de 1954.

Les charges d'exploitation s'étant élevées à 276,7 millions de francs (en augmentation de 2,9 millions), l'excédent d'exploitation pour cette période de 1955 est de 111,4 millions de francs, en accroissement de 20,8 millions de francs sur l'excédent de 1954.

## MERCÉ FRANCO-SUISSE



## COEURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	20 sept. 28,75	23 août 28,50	sept. 30,75
Cours billet 100 fr. s. . . . .	20 sept. 1,141/4	23 août 1,141/4	20 sept. 1,133/4
Ind. gén. actions . . . . .	août 443	juillet 423	août 386
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) . . . . .	2 <sup>e</sup> trim. 131	1 <sup>er</sup> trim. 131	128
Ind. prix de gros (1939 = 100) . . . . .	août 215,1	juillet 214,5	août 214,3
Ind. prix à la consommation (1939 = 100) . . . . .	août 172,8	juillet 172,4	août 171,7
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100) . . . . .	2 <sup>e</sup> trim. 115,3	1 <sup>er</sup> trim. 115,4	115,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.) . . . . .	juillet 2,0	juin 2,0	juillet 1,9
Voyageurs (millions) . . . . .	juillet 16,6	juin 15,6	juillet 17,7
Ind. import. (1938 = 100) . . . . .	août 163	juillet 170	août 140
Ind. export. (1938 = 100) . . . . .	août 146	juillet 177	août 131
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	août + 9,7	juillet - 31,8	août + 20,2

# STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

## Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	FRANCE + SARRE (en millions de francs français)			SUISSE (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Moy. mens. 1953.	91.078	73.866	- 17.212	422.557	430.384	+ 7.827
Total 1954.	1.110.775	965.674	- 145.101	5.591.597	5.271.518	- 320.079
Moy. mens. 1954.	92.564	80.472	- 12.092	465.966	439.293	- 26.673
Janvier 1955	86.365	85.180	- 1.185	449.546	384.032	- 65.514
Février 1955	103.627	91.073	- 12.554	482.763	429.849	- 52.914
Mars 1955	106.856	89.613	- 17.243	562.111	474.226	- 87.885
Avril 1955	113.792	106.325	- 7.467	536.590	439.404	- 97.186
Mai 1955	103.509	95.762	- 7.747	508.894	444.309	- 64.585
Juin 1955	109.398	96.698	- 12.700	548.365	475.836	- 72.529
Juillet 1955	93.816	95.413	+ 1.597	530.392	489.400	- 40.992
Août 1955	100.948	87.851	- 13.097	506.708	397.893	- 108.815

## Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1953.	30.960	47.102	+ 16.142	4.140	2.160	- 1.980	35.100	49.261	+ 14.161
Total 1954.	395.076	700.939	+ 305.863	51.718	25.600	- 26.118	446.794	726.539	+ 279.745
Moy. mens. 1954.	32.923	58.412	+ 25.489	4.310	2.133	- 2.177	37.233	60.545	+ 23.312
Janvier 1955.	27.401	61.296	+ 33.895	3.881	2.997	- 884	31.282	64.293	+ 33.011
Février 1955	33.559	63.668	+ 30.109	4.489	2.390	- 2.099	38.048	66.058	+ 28.010
Mars 1955	36.508	76.493	+ 39.985	3.955	2.875	- 1.080	40.483	79.386	+ 38.905
Avril 1955	34.605	69.892	+ 35.287	3.895	3.897	+ 2	38.500	73.789	+ 35.289
Mai 1955	29.446	71.416	+ 41.970	3.608	2.467	- 1.141	33.054	73.883	+ 40.829
Juin 1955	37.878	78.051	+ 40.173	4.658	2.699	- 1.959	42.536	80.750	+ 38.214
Juillet 1955	31.405	66.097	+ 34.692	4.621	1.338	- 3.283	36.026	67.435	+ 31.409
Août 1955	24.917	56.469	+ 31.552	3.474	1.030	- 2.444	28.391	57.499	+ 29.108

## CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

<b>Marseille</b>	17 septembre au 3 octobre 1955.	Foire de Marseille.
<b>Paris</b>	30 septembre au 16 octobre 1955.	Salon nautique international.
<b>Oran</b>	1 <sup>er</sup> au 16 octobre 1955	Foire exposition.
<b>Saint-Gall</b>	6 au 16 octobre 1955	OLMA, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
<b>Paris</b>	6 au 16 octobre 1955	Salon international de l'automobile.
<b>Toulouse</b>	7 au 23 octobre 1955	Quinzaine des Arts ménagers.
<b>Paris</b>	14 au 25 octobre 1955	Salon des industries et du commerce de bureau.
<b>Paris</b>	1 <sup>er</sup> au 20 novembre 1955	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
<b>Paris</b>	5 au 14 novembre 1955	Salon international de l'emballage, de l'embouteillage, conditionnement, manutention, présentation et technique de distribution.
<b>Paris</b>	5 au 14 novembre 1955	Salon de l'équipement des industries et commerces de l'alimentation.
<b>Paris</b>	5 au 14 novembre 1955	Salon international de l'équipement laitier.
<b>Dijon</b>	5 au 20 novembre 1955	Foire exposition.
<b>Paris</b>	10 au 21 novembre 1955	Salon de l'équipement hôtelier.
<b>Paris</b>	3 au 12 décembre 1955	Salon de la chimie et des matières plastiques.
<b>Genève</b>	8 au 18 Mars 1956	Salon international de l'automobile.

**30 ans de succès**

**aliments composés SANDERS**

**pour tous animaux.**

Fabricant concessionnaire pour le Jura et le Doubs :  
Société des Grands Moulins de Dole, à Dole

511.C.P